

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Délibération
N°2025CM47**

Demande de
remboursement
d'honoraires médicaux
dans le cadre de la visite
d'aptitude pour les « Jobs
d'été »

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Isabelle CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothée HAUER, Delphine LECOCQ, Alain DIENI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Frédéric DISSAUX, Betty BEN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Rosanna GILLET.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Pouvoirs :

Mr Frédéric DISSAUX à Mme Nicole CHASTENEZ
Mme Betty BEN à Mme Annick SAVOLDELLI
Mme Rosanna GILLET à Mme Isabelle VANELLE

Convocation du
18 septembre 2025

Monsieur Johny GLAVIEUX est élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre du dispositif « Jobs d'été », les jeunes retenus sont invités à se rendre chez un médecin agréé pour vérifier les aptitudes physiques aux fonctions d'agent des services techniques. Ces visites sont prises en charge par la commune sur production de la facture d'honoraires.

Considérant que pour 2 jeunes les honoraires médicaux ont été réglés par les familles, il propose à l'assemblée de les rembourser.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité, à 18 voix pour et une abstention, DECIDE de rembourser les honoraires médicaux à :

- Mme BLAIRE Louise pour un montant de 30 €
- Mr GLAVIEUX Johny pour un montant 30 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,



Maire,
Philippe SCAILLIEREZ.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 16